



RENTREE SCOLAIRE

2017/2018

La rentrée scolaire des élèves de 6^{ème} (enseignement général, SEGPA, relevant de l'ULIS ou de la CLAT) aura lieu **le Lundi 4 septembre 2017 à 8h (jusqu'à 17h30)**.

Prévoir dans le cartable un agenda, une trousse et un cahier de brouillon.

La rentrée scolaire des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} d'enseignement général, SEGPA, ULIS et CLAT aura lieu **le mardi 5 septembre 2017 à 8h**. Ils seront pris en charge par le professeur principal le matin, les emplois du temps démarreront dès 13h30.

Une réunion d'information à destination des parents d'élèves de 6^{ème} aura lieu le **lundi 11 septembre 2017 à 18H à la salle polyvalente** de la cité scolaire.

HORAIRES DU COLLEGE

Ouverture : 7h45

Matin : cours de 8 h à 12h

Après-midi : cours de 13h30 à 17h30

Aucun élève ne peut et ne doit quitter le collège sans accord préalable d'un personnel de la vie scolaire.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET CARNET DE CORRESPONDANCE :

Les documents et le carnet de correspondance distribués le jour de la rentrée scolaire doivent impérativement être complétés et signés dès le lendemain et présentés au professeur principal de la classe.

Les familles prendront connaissance et signeront le Règlement Intérieur se trouvant dans le carnet de correspondance.

CARTES DE SELF : les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} doivent être en possession le jour de la rentrée de leur carte de self de l'année précédente.

Les nouveaux entrants ainsi que les élèves des classes de 6^{ème} se verront attribuer une carte dès la rentrée.

FONDS SOCIAL COLLEGIEN : Ce dispositif est destiné à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître les familles pour assurer les dépenses de scolarité (demi-pension, fournitures).

La demande doit être faite auprès de Mme BOUGRAT, assistante sociale au collège, disponible au 05.53.92.40.18.



CHANGEMENT DANS LA DEMANDE DE BOURSE

A compter de la rentrée prochaine, la demande de bourse devra être effectuée exclusivement en ligne. Il est donc nécessaire que les parents aient une adresse mail qui fonctionne. Un code de connexion sera distribué à tous les parents à la rentrée de septembre.

Une aide sera apportée aux familles par l'administration pour tout problème rencontré lors de la demande de bourse.

Le Chef d'établissement.